

LONDA



2021



Rapport sur les Droits Numériques et l'inclusion en Zambie

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU ZAMBIE 2021 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

Publié par Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

Publié en Mai 2022

Rapport rédigé par Bulanda Nkhowani

Équipe Éditoriale: 'Gbenga Sesan, Kathleen Ndong'mo, Hlengiwe Dube, Margaret Nyambura
Ndung'u, Mawaki Chango, Nnenna Paul-Ugochukwu and Thobekile Matimbe.

Conception de la page de couverture par Kenneth Oyenyi

Conçu par Luce Concepts

Crédit images @ Pexels

This publication may be reproduced for non-commercial use in any form provided due credit is given to the publishers, and the work is presented without any distortion.

Copyright © 2022 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

TABLE DES MATIÈRES

01

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

02

INTRODUCTION

03

GENRE ET TIC

04

CONFORMITÉ AVEC LES CADRES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX, ET ÉVOLUTION DES POLITIQUES

05

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN 2021

06

VIE PRIVÉE ET SURVEILLANCE

06

IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION COVID-19, DE LA VBG EN LIGNE ET DES ÉLECTIONS SUR LES DROITS ET L'INCLUSION NUMÉRIQUES

07

PERTURBATIONS DE L'INTERNET ET AUTRES VIOLATIONS DES DROITS NUMÉRIQUES

UNE ANALYSE DES PERFORMANCES DU PAYS PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

08

CONCLUSION

09

RECOMMANDATIONS

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU ZAMBIE 2021 RAPPORT

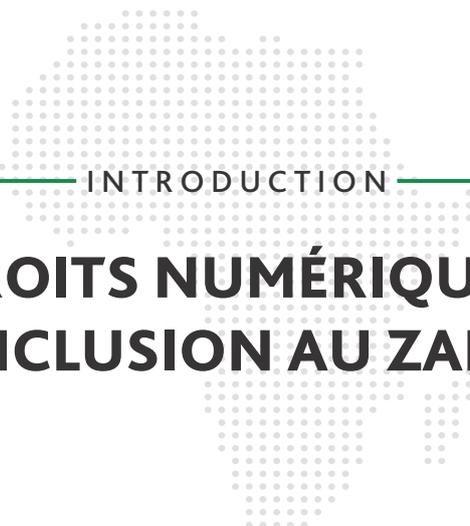
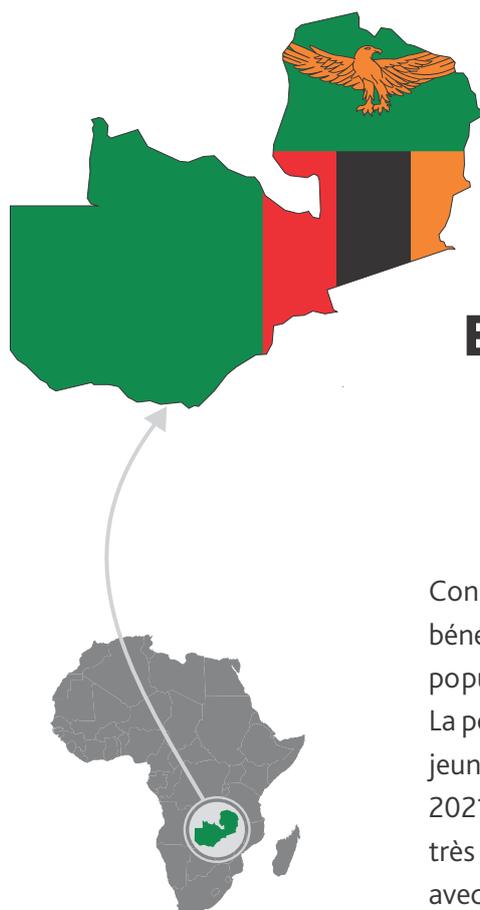
UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le rapport Londa Zambie met en lumière l'état des droits et de l'inclusion numériques dans le pays en 2021. L'année sous revue a été remarquable dans le paysage politique et juridique zambien des TIC. La Convention de l'Union africaine sur le cyber sécurité et la protection des données personnelles a été ratifiée. En outre, la loi sur le cyber sécurité et la cybercriminalité et la loi sur la protection des données sont entrées en vigueur, tandis que la loi sur le commerce et les transactions électroniques a été abrogée. En outre, le gouvernement s'est engagé à revoir et à promulguer le projet de loi sur l'accès à l'information, attendu depuis longtemps et qui existe depuis environ 20 ans. Le pays a connu une fermeture partielle d'Internet, qui a été contestée par une organisation locale de défense des droits de l'homme lors des élections générales très disputées du mois d'août, qui ont vu l'introduction d'un nouveau gouvernement.

D'une manière générale, on a constaté un pic des cas de violence sexiste en ligne, en particulier pendant la période électorale où les femmes politiques ont été prises pour cible. Ce rapport propose des recommandations clés à l'intention du gouvernement, des OSC, du monde universitaire et des défenseurs des droits de l'homme, axées sur l'harmonisation des cadres juridiques du pays en matière de TIC, conformément aux normes de la Convention de l'Union africaine sur le cyber sécurité et la protection des données personnelles, l'application de la nouvelle loi sur la protection des données et la révision de la loi sur le cyber sécurité. D'autres recommandations sont formulées sur le maintien d'un environnement Internet ouvert, sûr et sécurisé, la sensibilisation du public aux nouvelles lois sur le cyber sécurité et la protection des données, ainsi que sur les efforts à déployer pour comprendre la nature et la prévalence de la violence liée au sexe en ligne dans le pays.





INTRODUCTION

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU ZAMBIE

Connu comme l'un des premiers pays d'Afrique subsaharienne à bénéficier d'une connectivité Internet complète à la fin de 1994¹, la population de la Zambie est passée à 18,4 millions d'habitants en 2021.² La population de la Zambie continue d'être dominée par une population jeune représentant plus de 50% de la population totale du pays.³ En août 2021, la Zambie a inauguré un nouveau gouvernement après une course très serrée qui a vu le président Hakainde Hichilema sortir vainqueur, avec 59% des voix.⁴

**USD 18.1
MILLIARDS**

**2020 LE PRODUIT
INTÉRIEUR BRUT (PIB)**

Le produit intérieur brut (PIB) a diminué à 18,1 milliards USD en 2020, contre 23 milliards USD en 2019⁵. À la fin de l'année 2021, le taux d'inflation annuel du pays a diminué à 16,4⁶ par rapport au record de 22 enregistré en février 2021⁷. La croissance prévue est due à la croissance des sous-secteurs des TIC, de la fabrication et de la construction, associée à la confiance des investisseurs dans la nouvelle administration qui devrait adopter des politiques favorables aux entreprises et négocier un accord global de restructuration de la dette avec le Fonds monétaire international (FMI)⁸.

1. Robison, N. (1996), "Bringing the Internet to Zambia" dans Bridge Builders : African Experiences with Technologies de l'information et de la communication. Washington : National Academy Press.

2. Zambia Statistics Agency (2021) - <https://www.zamstats.gov.zm/> (consulté le 11 janvier 2022).

3. Agence zambienne de statistiques (2021) (n 1 ci-dessus).

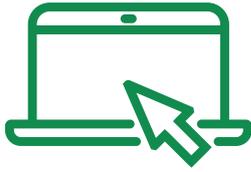
4. Election Institute of Sustainable Democracy in Africa (2021) Zambie : résultats des élections présidentielles de 2021 <https://www.eisa.org/wep/zam2021results.htm> (consulté le 11 janvier 2022).

5. Banque mondiale (2020) Zambia Data GDP <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=ZM> (consulté le 11 janvier 2022).

6. Zambia Statistics Agency (2021) Monthly Bulletin-Décembre <https://www.zamstats.gov.zm/> (consulté le 11 janvier 2022).

7. Zambia Statistics Agency (2021) (n 5 ci-dessus)

8. Focus Economics (2022) Zambia Economic Outlook <https://bit.ly/2JgMgkL> (consulté le 11 janvier 2022).



56.3%

TAUX DE PÉNÉTRATION INTERNET



107%

TAUX DE PÉNÉTRATION DU TÉLÉPHONE MOBILE

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont régies par le nouveau ministère de la technologie et de la science⁹ et réglementées par la Zambia Information Communications Technologies Authority (ZICTA).

Le taux de pénétration d'Internet en 2021 s'élevait à 56,3%, ce qui représente 10,4 millions de personnes, tandis que le taux de pénétration de la téléphonie mobile s'élevait à 107%, un pourcentage qui s'explique par le fait que les Zambiens possèdent souvent plus d'un téléphone mobile et plusieurs cartes sim.¹⁰ En revanche, les estimations du rapport Digital en 2022 de DataReportal font état d'un taux de pénétration d'Internet de 29,4%.¹¹ La majorité de la population accédant aux services Internet dans le pays utilise le haut débit mobile (56%), contre 0,5% pour les abonnements à une ligne fixe.¹²

La Zambie compte toujours 17 fournisseurs de services Internet et trois fournisseurs de réseaux mobiles,¹³ bien qu'une licence ait été accordée à Beeline Télécommunications en février 2021, dont les activités devraient maintenant démarrer en juin 2022, après que la société n'ait pas réussi à se lancer six mois après l'obtention de la licence.¹⁴

GENRE ET TIC

En ce qui concerne l'écart entre les sexes en matière de téléphonie mobile, l'enquête ZICTA 2018 sur les TIC a révélé une différence relativement faible dans les pourcentages d'accès et de possession de téléphones mobiles par les femmes et les hommes. Sur l'ensemble des utilisateurs actifs de téléphones mobiles, 51% étaient des femmes tandis que 57% étaient des hommes, et en ce qui concerne la possession de téléphones mobiles, plus d'hommes à 87% possédaient des téléphones mobiles par rapport aux femmes à 81%. Par ailleurs, 6% des femmes savent utiliser un ordinateur, contre 8% des hommes.¹⁵



9. IT Web Africa (2021) (n. 11 ci-dessus).

10. Zambia Information and Communications Technology Authority (ZICTA) (2021) ICT Indicators <http://onlinesystems.zicta.zm:8585/statsfinal/ICT%20Indicators.html> (consulté le 11 janvier 2022).

11. Hootsuite & We Are Social (2022) Digital 2022 : Zambia <https://datareportal.com/reports/digital-2022-zambia> (consulté le 7 mars 2022).4

12. ZICTA (2021) (n. 8 ci-dessus).

13. ZICTA (2021) (n 8 ci-dessus)

14. IT Web Africa (2021) Zambia's Beeline Telecoms runs into early trouble <https://itweb.africa/content/JBwEr7nBOnE76Db2> (consulté le 11 janvier 2022).

15. Zambia Information and Communications Technology Authority (ZICTA), (2021) ICT Statistics, <http://onlinesystems.zicta.zm:8585/statsfinal/index.html> (consulté le 01 mars 2022)

CONFORMITÉ AVEC LES CADRES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX, ET ÉVOLUTION DES POLITIQUES

La Constitution de la Zambie, 1996¹⁶ reconnaît et garantit les droits à la liberté d'expression,¹⁷ l'accès à l'information,¹⁸ la liberté de réunion et d'association¹⁹ et le droit à la vie privée.²⁰

En mars 2021, la Zambie a promulgué sa première loi sur la protection des données (2021) et sa première loi sur le cyber sécurité et la cybercriminalité (2021)²¹ et a adopté une politique nationale de cyber sécurité (2021)²² et une politique postale nationale.²³ En outre, la loi sur le commerce et les transactions électroniques (2021) a été révisée tandis que plusieurs autres projets de loi tels que le projet de loi sur le gouvernement électronique (2021)²⁴ et le projet de loi sur les services postaux et de messagerie (2021) ont été rédigés. La politique nationale des TIC de 2006 est toujours en cours de révision.

Le droit à la vie privée est dans une certaine mesure protégé par la loi sur le cyber sécurité et la cybercriminalité (2021) et la loi sur la protection des données (2021), tandis que la liberté d'expression et de la presse est protégée par la loi sur l'Autorité indépendante de radiodiffusion (telle que modifiée en 2010) et la loi sur la Zambia National Broadcasting Corporation (ZNBC) (telle que modifiée en 2017), cependant, ces deux

législations ne s'appliquent pas aux domaines non radiodiffusés tels qu'Internet. En outre, la Zambie ne dispose pas de lois explicites sur le droit de réunion et d'association, et sur l'accès à l'information. Le projet de loi sur l'accès à l'information (2013), vieux de 20 ans, attend toujours d'être promulgué. Les raisons de ce retard peuvent être attribuées aux préoccupations du gouvernement précédent en matière de sécurité nationale, car le projet de loi pourrait compromettre des informations classifiées.²⁵

Cependant, en novembre 2021, le gouvernement a annoncé qu'il donnait la priorité à la promulgation du projet de loi sur l'accès à l'information (2013) et du projet de loi sur le Conseil zambien des médias (ZAMEC) (2019),²⁶ un projet de loi censé fournir des mécanismes d'autorégulation des médias et promouvoir le professionnalisme et la responsabilité dans le secteur des médias. En 2020, le ministère de l'Information et des Services de radiodiffusion a lancé la politique révisée de développement des médias (Media Development Policy 2020)²⁷ qui vise à définir la vision et la mission du gouvernement pour promouvoir la liberté d'expression en garantissant la liberté de la presse.

16. Loi 18 de 1996 sur la Constitution de la Zambie

17. Constitution de la Zambie, loi 18 de 1996, art 20.

18. Comme ci-dessus, n. 13.

19. n 13 ci-dessus, art 21.

20. n 13 ci-dessus, art 17

21. Lusaka Times (2021) President Lungu has Signed the Cyber Security and Cyber Bill into Law, <https://www.lusakatimes.com/2021/03/26/president-lungu-has-signed-the-cyber-security-and-cyber-bill-into-law/>, (Consulté le 11 janvier 2022).

22. MISA Zambie (2021) National Cyber Security Policy approved, <https://zambia.misa.org/2021/01/27/national-cyber-security-policy-approved/> (consulté le 11 janvier 2022).

23. Politique postale nationale de 2021, <http://www.mtc.gov.zm/wp-content/uploads/2021/06/National-Postal-Postal-Policy-2021-2031.pdf> (consulté le 11 janvier 2022)

24. E-Government Bill of 2021, <https://www.parliament.gov.zm/node/8951> (consulté le 11 janvier 2022).

25. K Manchishi (2021) The Struggle for Access to Information in Zambia : Looking to new media as an enabler, Mulungushi University.

26. Zambia National Broadcasting Corporation (ZNBC), (2021) ACCESS TO INFORMATION BILL <https://www.facebook.com/znbctoday/videos/access-to-information-bill/571311514201071/> (consulté le 11 janvier 2022).

27. Media Institute of Southern Africa (MISA) (2022) Media Development Policy (Politique de développement des médias), lancé sur <https://misa.org/blog/media-development-policy-launched/> (consulté le 11 janvier 2022).



En novembre 2021, la Zambie a ratifié la Convention de l'Union africaine sur le cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel (Convention de Malabo)²⁸ qui favorise l'harmonisation des nouvelles lois cybernétiques avec d'autres cadres nationaux et la coopération régionale en matière de cyber sécurité, de cybercriminalité et de protection des données. La Zambie est partie à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (ACHPR)²⁹ et à la Convention internationale sur les droits civils et politiques (ICCPR)³⁰ qui affirment la protection de l'accès à l'information et de la liberté d'expression en ligne et hors ligne.³¹

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN 2021

Au cours de l'année sous revue, la jouissance de la liberté d'expression et l'accès à l'information en ligne ont été jugés. Selon un rapport d'Amnesty International datant de 2021, les droits de l'homme en Zambie se sont détériorés au cours des cinq dernières années, avec des restrictions à la liberté d'expression, de réunion et d'association, hors ligne

et en ligne, fondées sur des préoccupations de sécurité nationale et de santé publique.³² En outre, la promulgation de la loi sur le cyber sécurité et la cybercriminalité (2021) a suscité chez les internautes la crainte que la loi ne soit utilisée pour pénaliser les conversations en ligne, notamment sur les médias sociaux, ce qui a conduit à une culture d'autocensure chez les utilisateurs qui craignaient d'être cités pour cyber intimidation. Un groupe d'organisations de la société civile, dont Chapter One Foundation, Bloggers of Zambia, Gears Initiative et Peoples Action for Accountability and Good Governance in Zambia (PAAGZ), a contesté devant la Haute Cour plusieurs dispositions de la loi sur le cyber sécurité au motif qu'elle est inconstitutionnelle et qu'elle menace, entre autres, le droit à la liberté d'expression.³³

En particulier, l'article 54 a été contesté parce qu'il est trop vague et susceptible d'être utilisé de manière abusive en facilitant les détentions et les arrestations de journalistes et d'autres utilisateurs d'Internet.

28. Convention de l'Union africaine sur le cyber sécurité et la protection des données personnelles <https://au.int/en/treaties/african-union-convention-cyber-security-and-personal-data-protection> (consulté le 11 janvier 2022).

29. Déclaration de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) sur les droits de l'homme. Liberté d'expression et accès à l'information, <https://www.achpr.org/legalinstruments/detail?id=69> (consulté le 11 janvier 2022).

30. Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), <https://www.un.org/en/aboutus/universal-declaration-of-human-rights> (consulté le 11 janvier 2022).

31. Article 9 et article 19 respectivement.

32. Amnesty International (2021) Zambie : La peur et la répression au pouvoir <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR6340572021ENGLISH.PDF> (consulté le 13 janvier 2022).

33. Lusaka Times (2021) New Cyber law goes to Court (consulté le 13 janvier 2022).



La section 54 de la loi sur le cyber sécurité stipule que:

"Une personne qui, dans l'intention de compromettre la sûreté et la sécurité d'une autre personne, publie des informations ou des données présentées sous la forme d'une image, d'un texte, d'un symbole, d'une voix ou de toute autre forme dans un système informatique commet une infraction et est passible, en cas de condamnation, d'une amende d'au moins cinq cent mille unités de pénalité ou d'une peine d'emprisonnement de plus de cinq ans ou des deux".

En outre, la législation confère des pouvoirs excessifs aux responsables de l'application de la loi, tels que les cyber-inspecteurs, les forces de l'ordre et le ministre chargé des TIC, et prévoit des dispositions larges et vagues susceptibles de réduire l'espace démocratique, qui a été largement favorisé par les communications en ligne.

Des tentatives de consultation plus large des différentes parties prenantes en 2020 et 2021, avant la promulgation des trois législations sur les TIC, ont été faites par le biais de réunions du comité législatif interne par le ministère de la justice puis par le ministère des transports et des communications, mais ce processus a été critiqué pour avoir été mené de manière précipitée.³⁴

VIE PRIVÉE ET SURVEILLANCE

Malgré l'installation de caméras de télévision en circuit fermé (CCTV) dans tout le pays, sur les principaux axes routiers et dans les lieux publics, dans le cadre du projet Smart City en 2020,³⁵ il n'existe toujours pas de cadre juridique spécifique à la CCTV qui pourrait régir l'utilisation et la gestion de ces technologies.³⁶

IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION COVID-19, DE LA VBG EN LIGNE ET DES ÉLECTIONS SUR LES DROITS ET L'INCLUSION NUMÉRIQUES

La pandémie de COVID-19 a continué à être un problème croissant en 2021. Le pays a été durement touché en juin et a subi un verrouillage partiel.³⁷ Pendant cette période, les écoles, les universités et les lieux de travail se sont tournés vers le travail à distance comme bouée de sauvetage. Le Lobby national des femmes de Zambie (ZNWL) a noté que la violence sexiste en ligne (OGBV) a augmenté au cours de cette période en raison de l'utilisation accrue d'Internet et des technologies numériques, et qu'elle a encore augmenté pendant la période électorale.³⁸

Le même mois, la Commission électorale de Zambie (ECZ) a annoncé une suspension de 14 jours de la campagne de deux grands partis politiques en raison des violences politiques à Lusaka et dans trois autres districts. En outre, les tournées de présentation et les campagnes physiques impliquant de grands groupes de personnes ont été interdites pour éviter la propagation du COVID-19.³⁹

34. TRTWorld (2021) La Zambie adopte de vastes lois sur la cybernétique avant les élections.

<https://www.trtworld.com/africa/zambia-passes-sweeping-cyber-laws-ahead-of-elections-44869> (consulté le 18 janvier 2022).

35. Lusaka Times (2019) Huawei to plant 24 Hour cameras across Lusaka

<https://www.lusakatimes.com/2019/12/07/huawei-to-plant-24-hour-cameras-across-lusaka/> (consulté le 13 janvier 2022).

36. Centre de compétence en matière d'administration électronique de Potsdam (IfG.CC) (2020) Projets de caméras de surveillance déployés pour surveiller les personnes (consulté le 18 janvier 2022).

37. Crisis 24 (2021) Zambie : Authorities maintain COVID-19 restrictions nationwide, June 30 /update 11 (consulté le 13 janvier 2022).

38. Zambia National Women's Lobby (2021) Statement by the Zambia National Women's Lobby on the social media monitoring initiative and WhatsApp tip line aimed at curbing Cyberbullying, hate speech and sexual harassment against women in Politics <https://znwl.womenslobby.org.zm/#> (consulté le 18 janvier 2022).

39. Xinhua (2021) L'organisme électoral de la Zambie suspend deux partis politiques majeurs de la campagne en raison de la violence http://www.xinhuanet.com/english/africa/2021-06/15/c_1310009314.htm (consulté le 13 janvier 2022).

Les partis politiques se sont tournés vers les plateformes en ligne pour faire campagne, bien que les médias aient également été empêchés de couvrir les activités politiques dans les districts touchés. Dans le même ordre d'idées, un chef de parti politique d'opposition s'est vu interdire de faire campagne pour avoir tenu des propos haineux et enfreint le code de conduite électoral.⁴⁰

PERTURBATIONS DE L'INTERNET ET AUTRES VIOLATIONS DES DROITS NUMÉRIQUES

Au cours de la période couverte par ce rapport, aucune arrestation liée aux droits numériques n'a été enregistrée. Cependant, le jour du scrutin, le 12 août 2021, le pays a connu une coupure partielle d'Internet qui a duré jusqu'au 14th août 2021.⁴¹ La connectivité aux plateformes de médias sociaux telles que WhatsApp, Facebook, Messenger et Twitter a été ralentie et s'est finalement transformée en une coupure totale des médias sociaux. Les rapports de l'Open Observatory of Network Interference (OONI) indiquent que les sites de médias sociaux ont été bloqués et qu'il y a eu une perte importante de connectivité à Internet, ce qui confirme que les trois fournisseurs de réseau utilisaient la même technique pour restreindre l'accès à Internet et aux sites de médias sociaux.⁴²

Alors que les gens ont utilisé des réseaux privés virtuels (VPN) pour contourner la fermeture partielle du réseau, la fondation Chapter One a déposé un ordre de la haute cour contre ZICTA pour rétablir l'Internet.⁴³

UNE ANALYSE DES PERFORMANCES DU PAYS PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

L'année 2021 a été marquée par de nombreux changements dans le paysage politique et juridique des TIC en Zambie. Plusieurs lois et politiques pertinentes liées aux TIC ont été promulguées et révisées- le pays a promulgué sa première loi sur la protection des données, bien que les cadres institutionnels pour son application restent à établir. La Convention de Malabo a été ratifiée en un temps record et le ministère de la technologie et des sciences ont été créées, suscitant l'espoir d'une croissance des TIC grâce à une nouvelle politique en la matière, à l'innovation et à l'inclusion numérique. Grâce au rétablissement rapide de la coupure partielle de l'internet en 2021, l'année a également mis en évidence l'engagement des autorités locales à protéger les droits numériques et l'engagement renouvelé des OSC à lutter contre les violations des droits numériques et les coupures de l'internet.



La connectivité aux plateformes de médias sociaux telles que WhatsApp, Facebook, Messenger et Twitter a été ralentie et s'est finalement transformée en une coupure totale des médias sociaux.

40. Lusaka Times (2021) ECZ suspend Kambwili indéfiniment de sa participation aux campagnes <https://www.lusakatimes.com/2021/06/30/ecz-suspends-kambwili-indefinitely-from-taking-part-in-campaigns/> (consulté le 13 janvier 2022).

41. Open Observatory of Network Interference (OONI) (2021) Zambia: Social media blocked amid 2021 general elections <https://ooni.org/post/2021-zambia-social-media-blocks-amid-elections/> (consulté le 21 janvier 2022).

42. OONI 2021 (n. 36 ci-dessus).

43. All Africa (2021) High Court Orders Restoration of Internet Services <https://allafrica.com/stories/202108150063.html> (consulté le 21 janvier 2022).



CONCLUSION

La Zambie a été confrontée dans le passé à un certain nombre de défis en matière de droits numériques qui sont restés préjudiciables aux principes d'un environnement libre de l'internet. Ces défis ont été causés par l'existence de certaines dispositions légales inconstitutionnelles, l'absence de lois telles que l'accès à l'information et la non-ratification de la Convention de Malabo. Cependant, les actions politiques et de plaidoyers menés en 2021 ont fait renaître l'espoir d'une plus grande liberté de l'internet dans le pays. Néanmoins, la Zambie dispose d'un secteur TIC dynamique dont les politiques et les pratiques nécessitent une approche multipartite et globale.

RECOMMANDATIONS

Paysage juridique et politique

- À la suite de la ratification de la Convention de l'Union africaine sur le cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel, il est nécessaire que le gouvernement harmonise les anciens et les nouveaux cadres juridiques relatifs aux TIC avec les normes de la Convention.
- Suite à la promulgation de la loi sur la protection des données (2021), il est nécessaire que le gouvernement établisse des cadres institutionnels pour l'application de la protection des données - Autorité de protection des données, y compris la nomination d'un commissaire à la protection des données compétent et indépendant.
- Le gouvernement doit revoir les clauses problématiques de la loi sur le cyber sécurité et la cybercriminalité (2021) et achever le processus de révision de la politique nationale en matière de TIC (2006) tout en établissant des stratégies visant à rendre l'internet abordable et accessible, à améliorer les compétences numériques des citoyens et à faciliter l'accès aux services en ligne tels que l'administration en ligne, la santé en ligne, l'apprentissage en ligne, etc.

- Il est nécessaire que le gouvernement adopte des politiques pour régir l'acquisition, le développement et l'utilisation des initiatives de villes intelligentes dans le pays.
- La société civile et les défenseurs des droits de l'homme doivent continuer à faire pression en faveur de la révision de la loi sur le cyber sécurité, de la politique nationale en matière de TIC et de la promulgation de politiques pour les initiatives de villes intelligentes.

Perturbations du réseau et autres violations des droits numériques

- Le gouvernement doit s'engager à maintenir un environnement Internet libre et ouvert qui favorise les plateformes en ligne en tant qu'espaces d'engagement civique, d'accès à l'information, d'innovation et de développement, conformément à la partie 5 de la Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information sur Internet en Afrique de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).
- En outre, il est nécessaire que les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme continuent à jouer le rôle de chien de garde pour veiller à ce que l'internet reste ouvert, sûr et sécurisé.

Sensibilisation du public aux lois nationales sur le cyberspace et la protection des données

- Le gouvernement, les agences gouvernementales, la société civile et d'autres parties prenantes doivent déployer des efforts de sensibilisation afin de faire connaître et comprendre aux citoyens les cybers législations existantes, en particulier pour les journalistes, ainsi que les garanties qui y sont associées et leur application à la vie en ligne quotidienne. En outre, il est nécessaire de sensibiliser les internautes à la protection des données et à la vie privée.

Violence sexiste en ligne

- Les organisations de la société civile, les universités et les agences gouvernementales doivent mieux comprendre l'ampleur et la prévalence réelles de la violence liée au sexe en ligne dans le pays et élaborer les stratégies de plaidoyer et les mesures de protection nécessaires afin de décourager l'exclusion numérique fondée sur le sexe, en particulier pour les femmes politiques qui sont les plus touchées en période électorale.

Londa 2021 développe le rapport de l'année dernière avec des conclusions de 22 pays, examinant les thèmes de la vie privée, de la liberté d'expression, de l'accès à l'information, de la segmentation et de l'exclusion, de la transformation numérique, de l'abordabilité, du genre et autres dans les cadres législatifs existants, et dans le contexte d'un élargissement fracture numérique. Cette édition capture les lacunes et propose des recommandations pour parvenir à une Afrique numériquement inclusive et respectueuse des droits.



Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

     @ParadigmHQ